

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

DECRET N°D/2013/ ^{lis}154 /PRG/SGG
PORTANT NOMINATION D'UN COMMANDEUR DANS
L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ;

Vu La Constitution ;

VU L'Ordonnance n°116/PRG/SGG du 22 Septembre 1986, portant création de l'Ordre National du Mérite ;

VU La Loi L/94/002/CTRN du 26 Janvier 1994, modifiant et complétant l'Ordonnance N°116/PRG/SGG du 22 Septembre 1986 ;

VU Le Décret D/94/003/PRG/SGG du 26 Janvier 1994, portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre National du Mérite.

DECRETE

ARTICLE 1^{ER}/ Le Grade de Commandeur est décerné à son Excellence ZHAO LIXING, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République Populaire de Chine en République de Guinée en reconnaissance d'éminents services rendus à la Nation durant son séjour dans notre pays et sa contribution de qualité dans le domaine du renforcement de la Coopération et de l'Amitié entre les deux pays et nos deux Peuples.

ARTICLE 2/ Le présent Décret qui prend effet à compter de la date de signature sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 13 NOV. 2013



Professeur Alpha CONDE
Grand Maître des Ordres Nationaux de Guinée

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

DECRET N°D/2013/ ^{lis}154 /PRG/SGG
PORTANT NOMINATION D'UN COMMANDEUR DANS
L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ;

Vu La Constitution ;

VU L'Ordonnance n°116/PRG/SGG du 22 Septembre 1986, portant création de l'Ordre National du Mérite ;

VU La Loi L/94/002/CTRN du 26 Janvier 1994, modifiant et complétant l'Ordonnance N°116/PRG/SGG du 22 Septembre 1986 ;

VU Le Décret D/94/003/PRG/SGG du 26 Janvier 1994, portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre National du Mérite.

DECRETE

ARTICLE 1^{ER}/ Le Grade de Commandeur est décerné à son Excellence ZHAO LIXING, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République Populaire de Chine en République de Guinée en reconnaissance d'éminents services rendus à la Nation durant son séjour dans notre pays et sa contribution de qualité dans le domaine du renforcement de la Coopération et de l'Amitié entre les deux pays et nos deux Peuples.

ARTICLE 2/ Le présent Décret qui prend effet à compter de la date de signature sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 7

13 NOV. 2013



Professeur Alpha CONDE

Grand Maître des Ordres Nationaux de Guinée